



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mer et littoral

Question au Gouvernement n° 1059

Texte de la question

POLLUTION DU *PRESTIGE*

M. le président. La parole est à M. Jean Dionis du Séjour, pour le groupe UDF.

M. Jean Dionis du Séjour. Madame la ministre de l'écologie et du développement durable, les habitants de l'ensemble du littoral atlantique - à commencer par ceux de l'Aquitaine - sont inquiets.

En effet, alors qu'on s'en croyait débarrassé, après avoir été particulièrement touché pendant plus de six mois, des galettes de fioul souillent depuis maintenant plus de quatre jours cent kilomètres de côte vendéenne. Celles-ci proviennent bien de la pollution du *Prestige* ; les premiers prélèvements démontrent que les hydrocarbures sont les mêmes que ceux que transportait le pétrolier qui a sombré le 19 novembre 2002 au large de la Galice. Les prévisions météorologiques, pluie et vents violents, sont inquiétantes. L'état de la mer, avec des creux de cinq à six mètres, ne facilite pas la surveillance. C'est donc à nouveau, l'ensemble du littoral atlantique, et notamment le littoral aquitain, qui est menacé par une pollution majeure.

M. Jacques Desallangre. Tout à fait !

M. Jean Dionis du Séjour. Or les dispositifs de surveillance et de nettoyage mis en place à cet effet par l'Etat et les collectivités locales ont été considérablement allégés. Cette nouvelle vague de pollution survient au plus mauvais moment pour les professionnels du tourisme : la période des premières réservations pour les vacances d'été.

Il est urgent que l'Etat se mobilise à nouveau et soit prêt à toutes les éventualités, aux côtés des collectivités locales.

Madame la ministre, quelles mesures a prises le Gouvernement pour garder propres les plages de l'Aquitaine et celles du littoral atlantique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur Dionis du Séjour, comme nous pouvions le craindre et comme je l'avais annoncé ici même à l'Assemblée, nous nous trouvons devant une pollution d'un type jamais vu : sporadique, de longue durée et particulièrement stressante pour les populations. Nous pouvions nous attendre à ce que les fortes tempêtes des derniers jours soient l'occasion de nouveaux atterrissages sur nos côtes, ce qui s'est produit. C'est la raison pour laquelle les services de l'Etat étaient, bien entendu, entièrement mobilisés.

Cette pollution est moins grave que celle que nous avons connue. Faisons le point : quelques plages sont touchées en Vendée, un atterrissage assez fort ayant eu lieu aux Sables-d'Olonne et en Charente-Maritime. L'île d'Oléron et l'île de Ré sont particulièrement touchées. Trois plages le sont en Gironde, une plage l'est dans les Landes et, pour l'instant, aucune ne l'est dans les Pyrénées-Atlantiques.

Nous avons d'abord procédé à des reconnaissances approfondies en mer pour y récupérer des nappes d'hydrocarbure ; nous n'en avons pas repéré. Nous avons envoyé des échantillons de polluant au LASEM de Brest, ainsi qu'au Laboratoire départemental d'analyse de la Vendée. Il semble bien, en effet, qu'il s'agisse des mêmes hydrocarbures que ceux relevés autour du *Prestige*. Météo France fait des calculs de dérive à rebours, qui seront connus à la fin de la semaine et devraient nous permettre de situer l'origine du polluant.

Le CEDRE, qui est entièrement mobilisé, a procédé à une reconnaissance côtière pour déterminer la meilleure façon de récupérer ce polluant. Pour l'instant, c'est le ramassage manuel qui est le plus approprié, car les cribleuses ne fonctionnent pas sur le sol mouillé et les rouleaux ramassent trop d'algues à l'heure actuelle. Pour l'instant, les services des collectivités locales sont amplement suffisants pour faire face à cette pollution sporadique et limitée. Mais, bien entendu, si la pollution devenait plus importante, les services de l'Etat, qui assurent une surveillance constante, se mobiliseraient immédiatement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1059

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2004